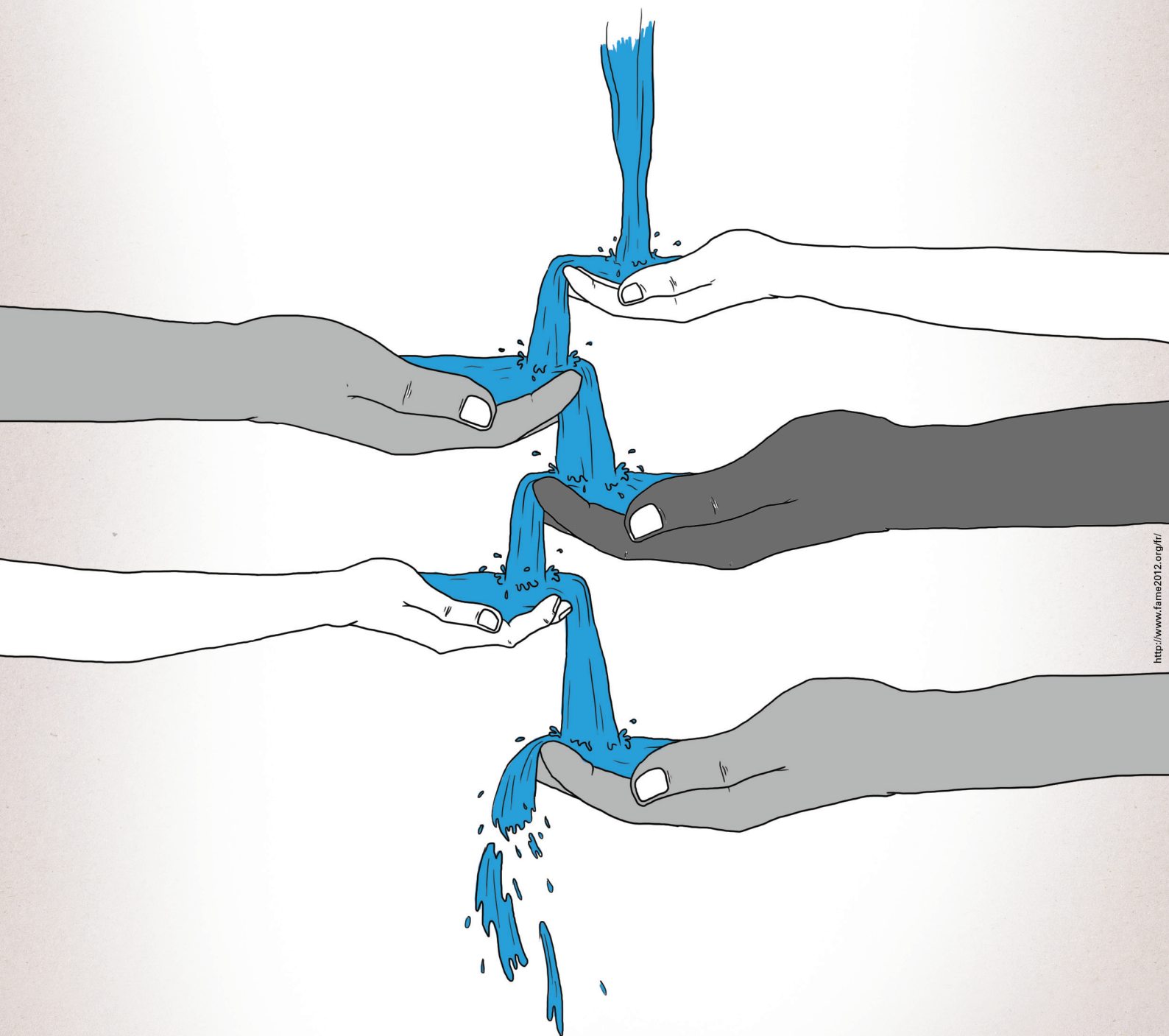


Droit à l'eau et Démocratie

Alternatives à la marchandisation
et la privatisation de l'eau en Asie

Mary Ann Manahan, Buenaventura B. Dargantes, et Cheryl Batistel



Sommaire

Introduction.....	3
A. Le service d'approvisionnement en eau en Asie	4
B. La libéralisation des services et de l'investissement: le rôle de l'UE et de ses transnationales.....	5
C. La recherche d'alternatives.....	8
Recommandations.....	12
Annexes.....	13
Références.....	18

Cet article s'appuie sur le chapitre « Alternatives à la marchandisation des ressources et services d'eau en Asie » dans Alternatives to Privatisation Public Options for Essential Services in the Global South, David A. McDonald et Greg Ruiters (eds.), publié par Routledge dans la série Routledge Studies in Development and Society.

Mary Ann Manahan est associée de recherche à Focus on the Global South. Elle peut être contactée à mbmanahan@focusweb.org

Le Dr Buenaventura B. Dargantes est actuellement professeur de socio-écologie à l'Institute for Strategic Research and Development Studies (ISRDS) de la Visayas State University (VSU) dans la ville de Baybay, Leyte, aux Philippines.

Il peut être contacté à vsuwaterresearch@yahoo.com.ph

Cheryl Batistel est professeure au Camarines Norte State College. Elle peut être contactée à c_batistel@yahoo.com

Tous sont basés aux Philippines et membres du réseau Reclaiming public water (Réappropriation publique de l'eau), un réseau mondial de militants, d'organisations de la société civile, d'universitaires, d'opérateurs publics de l'eau et de syndicats qui promeuvent des modèles progressistes de gestion de l'eau comme les partenariats public-public.

MENTIONS LEGALES

Ce document peut-être reproduit sans permission pour un usage à but éducatif et non-commercial, à condition de mentionner la source.

Auteurs: Mary Ann MANAHAN, Buenaventura B. DARGANTES, et Cheryl BATISTEL

Traduction: Florent SCHAEFFER

Adaptation et relecture: Fanny SIMON, Gildas JOSSEC et Lala-Hakuma DADCI

Édition/Publication: AITEC, septembre 2012

Plus d'information sur: <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique230>

Illustration en page de couverture: Simon HIGELIN www.smohdesign.com

Maquette: Simon HIGELIN

Impression: Atelier RIV et Expressions II

© AITEC 2012

Introduction

L'Asie abrite d'immenses ressources naturelles comme la terre, l'eau, les forêts et une forte biodiversité. C'est une région avec une formidable richesse, aux villes modernes à forte capacité industrielle et avec des centres urbains en expansion, particulièrement en Chine et en Inde en tant que moteurs économiques. Cependant la région reste un paradoxe : malgré l'abondance de ses ressources, l'Asie est connue pour l'importance de sa population comprenant de grandes poches de pauvreté et des fortes inégalités internes, notamment entre ses zones urbaines et rurales. Les inégalités de revenus sont particulièrement fortes dans les sous-régions (Chavez, 2011). En même temps, c'est un continent divers et complexe, avec de fortes disparités historique, culturelle, d'économie politique et de développement.

Cette diversité se voit également dans la distribution des ressources en eau de la région : l'Asie est bien dotée en ressources en eau, mais les cycles de mousson peuvent induire de fortes variations inter-saisonniers concernant les débits fluviaux, et les quatre sous-régions (Centre, Sud, Sud-Est et Est) connaissent des variations significatives. Avec plus de 50% de la population mondiale, la quantité d'eau par habitant, un indicateur de la disponibilité de l'eau, varie également entre l'Asie centrale, orientale et du Sud affichant en général des niveaux inférieurs à la moyenne mondiale. L'Asie du Sud-Est, elle, affiche plus du double de la moyenne mondiale (World Resources Institute, 2005: 1). En 2002, l'indice de pauvreté en eau (IPE) dans les quatre sous-régions variait de 55% à 62%, avec une moyenne régionale de 58% (voir tableau 1 en annexe 1).

En isolant la question des cycles hydrologiques, l'essentiel du débat sur l'eau en Asie tourne actuellement autour des questions de traitement, distribution et d'assainissement, ainsi que des prestataires de services d'eau. Les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ont instauré un cadre de référence pour répondre au manque d'accès aux services d'eau via l'OMD 7 cible 10 qui appelle les pays à engager les mesures nécessaires pour réduire de moitié la proportion de personnes sans accès durable à l'eau potable et à un assainissement amélioré d'ici 2015. Bien que 10 à 14% des asiatiques n'aient toujours pas accès à un approvisionnement sûr en 2006, de nombreuses zones de la région auraient atteint et même dépassé leurs objectifs. Pour la seule Asie de l'Est, plus de 400 millions de personnes auraient désormais un accès amélioré aux sources d'eau potable en 2006, soit une augmentation de la couverture de 20% par rapport

aux chiffres de 1990 (ONU, 2008: 52).

Ce document donne un aperçu des problématiques liées à l'eau en Asie, en particulier en termes d'accès à l'eau pour les familles pauvres. Il est divisé en quatre sections. La première partie propose une brève analyse du niveau de prestation des services d'eau et du type de fournisseurs (privé contre public et communautaire). La deuxième partie revient sur les impacts de la libéralisation des services d'eau, en particulier le rôle de l'Union européenne et de ses sociétés transnationales, ou « barons de l'eau », comme obstacle à la fourniture universelle des besoins et de l'accès à l'eau pour les populations pauvres et les secteurs marginalisés de la société asiatique. La troisième partie met en avant le besoin urgent de recherche et de mise en place d'alternatives. Elle met en avant plusieurs exemples régionaux, notamment en Asie du Sud-Est et du Sud, avec un focus particulier sur les Philippines. Ce document conclut sur une série de recommandations politiques, y compris en terme de plaidoyer pour défendre ces alternatives.

1. L'indice de pauvreté en eau (IPE) se réfère à une estimation d'ordre de grandeur basée sur la position d'un pays déterminée par des indicateurs tels que les ressources, l'accès, la capacité, l'utilisation et l'environnement. Cet indice de pauvreté en eau (IPE ou Water Poverty Index, WPI), de nature composite, montre l'impact de la rareté de l'eau et de l'approvisionnement en eau sur les populations humaines.

2. <http://www.unmillenniumproject.org/goals/gti.htm>

A. Le service d'approvisionnement en eau en Asie

Au-delà des OMD, il existe un certain nombre d'initiatives régionales visant à assurer la sécurité d'approvisionnement en eau dans les pays asiatiques. L'une d'entre elles est le Plan d'action stratégique sur l'environnement (1994-1998) de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN) qui exhorte les États membres à mettre en œuvre les recommandations spécifiques de l'Agenda 21 de l'ONU. Plus précisément, les États membres de l'ASEAN sont tenus de « maintenir un approvisionnement suffisant en eau de bonne qualité pour l'ensemble de la population tout en préservant les fonctions hydrologiques, biologiques et chimiques des écosystèmes, en adaptant les activités humaines dans les limites des capacités de la nature et en luttant contre les vecteurs de maladies liées à l'eau » (ONU, 1992: s.18.2). L'accord reconnaît en outre que « les technologies innovantes, y compris l'amélioration des technologies autochtones, sont nécessaires pour utiliser pleinement les ressources en eau limitées et protéger ces ressources contre la pollution » (ibid.). Une autre initiative en Asie du Sud est l'adoption des recommandations du Rapport sur le développement humain (2006) qui reconnaît l'eau comme un droit de l'Homme fondamental et appelle à l'adoption « d'une loi pour garantir un service sûr, accessible et abordable d'approvisionnement en eau » (PNUD, 2008). Mais toutes ces initiatives restent néanmoins dépendantes de la volonté politique et économique pour atteindre ces objectifs.

Les différents niveaux des services d'approvisionnement en eau en Asie

Malgré l'objectif affiché de l'OMD 7, cible 10 visant à réduire la proportion de la population n'ayant pas un accès à l'eau potable de manière durable, le rapport Asia Water Watch 2015 (OMS, 2006) constate que l'approvisionnement en eau potable reste extrêmement difficile à assurer. Dans ce contexte, il a été proposé d'adopter une nouvelle terminologie, « l'approvisionnement en eau amélioré », en tant qu'« indicateur mesurable plus adéquat³ » pour évaluer si « l'eau est plus accessible, et certaines mesures ont été prises pour protéger les sources d'eau contre la pollution » (OMS, 2006: 9).

Sur la base de cet indice, Asia Water Watch 2015 (OMS, 2006) a constaté que, de 1990 à 2002, la couverture de l'approvisionnement en eau dans la région s'est améliorée de 82% à 84% mais que cette amélioration n'était pas uniforme. L'Asie de l'Est et du Sud ont enregistré des augmentations respectivement de 5 et 6 points de pourcentage,

mais globalement la couverture a baissé en Asie du Sud-Est principalement en raison de la détérioration des installations et des systèmes d'approvisionnement existants couplée d'une croissance rapide de la population (ibid.). Bien que 100 millions de personnes supplémentaires aient bénéficié d'un approvisionnement en eau amélioré entre 1990 et 2002, cette augmentation de l'approvisionnement a été inférieure à la croissance de la population de l'Asie du Sud-Est durant cette période (voir tableau 2 en annexe 1).

En 2006, l'Asie dans son ensemble a dépassé l'objectif des OMD de 2015 concernant la population ayant accès à une source d'approvisionnement en eau améliorée (SAEA ou IDWS en anglais), 86% contre l'actuel 87%. Ce niveau d'approvisionnement révèle une amélioration importante par rapport à celui de 2004, quand l'Asie affichait un taux de seulement 78% de sa population ayant accès à une SAEA. Le niveau de 2004 était même en régression par rapport au niveau d'accès de 1990 qui était alors de 80% (voir tableau 3 en annexe 1).

Prestataires de services d'eau : le public contre le privé

L'Agenda 21 des Nations Unies demande aux États qu'ils mettent en place un « appui aux groupes d'utilisateurs de l'eau en vue d'optimiser la gestion des ressources en eau au niveau local » (s.18.12) et qu'ils développent et renforcent « la coopération à tous les niveaux » y compris « la décentralisation des services administratifs au profit des pouvoirs locaux, des entreprises privées et des collectivités locales » (ibid.). Face à l'incapacité de nombreux États de fournir des services administratifs centralisés, ces recommandations ont permis aux communautés et aux associations villageoises, ainsi qu'aux gouvernements locaux, de continuer à remplir leur rôle en tant que prestataires de services d'eau dans leurs circonscriptions respectives, augmentant ainsi la pluralité des modèles de gestion de service d'approvisionnement en eau.

3. Selon le Programme de surveillance conjoint de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et de l'UNICEF (<http://www.wssinfo.org>), « l'accès à une source d'approvisionnement en eau améliorée se réfère au pourcentage de la population ayant un accès raisonnable à une quantité suffisante d'eau à partir d'une source améliorée telles que les raccordements au domicile, les bornes-fontaines publiques, les puits ou sources protégés et la collecte d'eau de pluie. Les ressources en eau non améliorées comprennent les vendeurs, les camions-citernes et les puits et sources non protégés. L'accès raisonnable se caractérise par la disponibilité d'au moins 20 litres d'eau par personne et par jour provenant d'une source à moins d'un kilomètre de l'habitation ».

A partir d'une cartographie comparant les services d'approvisionnement relevant du secteur public et du secteur privé en Asie, les auteurs ont mené une enquête auprès de 646 services d'eau déclarés, dont 171 (24%) ont fourni des informations sur le nombre de raccordements, de services et de personnes desservies. Il s'agit d'un échantillon important et largement caractéristique, mais il convient de noter qu'il n'est pas statistiquement représentatif en raison de certaines limites dans la collecte de données, au premier rang desquelles la langue. Les services étudiés dans la zone d'Asie centrale et du Sud sont plutôt importants et centralisés. En Asie centrale, un service d'eau a en moyenne 103000 raccordements fournissant plus de 1,2 millions de personnes. En Asie du Sud, un service a en moyenne 320000 raccordements qui desservent 3,7 millions de personnes. Ceux d'Asie de l'Est ont en revanche un peu moins d'un million de raccordements qui fournissent en moyenne 5 millions de personnes. Les services d'eau répertoriés en Asie du Sud couvrent

également des districts d'eau plus petits aux Philippines. Ils enregistrent en moyenne 62000 raccordements fournissant de l'eau à 240000 personnes (voir tableau 4 en annexe 1).

La plupart des services répertoriés sont de nature publique, sous forme d'agences soutenues par l'État ou d'entreprises municipales. Bien que la recherche n'énumère que quelques entreprises d'eau privées aux Philippines (*Manila Water Company, Inc -MWCI- et Maynilad Water Services Inc -MWSI-*), et en Indonésie (PT Pam Lyonnaise Jaya et PT Thames Pam Jaya), la consultation d'information en ligne ont montré que certaines entreprises privées se sont engagées pour le développement des sources d'approvisionnement en eau et ont acquis des droits ou des prérogatives relatives à l'accès à l'eau dans le cadre de leurs projets. Dotées de droits légaux pour le captage de l'eau, ces entreprises concluent alors des contrats d'approvisionnement en eau avec des services du secteur public ou à but non lucratif.

B. La libéralisation des services et de l'investissement: le rôle de l'UE et de ses transnationales

En dépit des importantes avancées enregistrées, l'Asie compte encore le plus grand nombre de personnes ne bénéficiant pas d'un approvisionnement en eau ou en assainissement, selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (2003). Environ 715 millions de personnes en Asie n'ont pas accès à l'eau potable, et 1,9 milliards, soit près de 50% de sa population n'a pas accès à l'assainissement. Alors que l'eau devient une ressource rare⁴, le problème se pose principalement en terme de « gouvernance », c'est-à-dire d'un partage équitable de l'eau douce à l'échelle mondiale tout en assurant la soutenabilité des écosystèmes naturels. Cet équilibre doit encore être atteint dans la région.

La raréfaction croissante de l'eau a relancé les débats concernant les modes de gestion de cette ressource vitale afin de garantir de manière effective « l'eau pour tous », y compris concernant toutes les formes de vie et d'écosystème. Malheureusement cette crise mondiale de l'eau est devenue un tremplin pour les institutions financières internationales comme la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement, et les gouvernements néolibéraux du Nord et du Sud, pour promouvoir et faire pression en faveur de la privatisation et la marchandisation de l'eau présentées comme la solution à la crise de l'eau dans la région. Comme Naqvi (non daté : 7) le souligne : « Selon la doctrine

de la Banque mondiale, les lieux de culte, les personnes en nécessité, les oiseaux et les animaux sont tous des consommateurs » et, par conséquent, il faut faire en sorte que le marché en tant qu'« allocateur le plus efficace des ressources rares » (ibid.) soit l'arbitre de toutes les valeurs.

Malgré le fait avéré et accepté par tous que la privatisation n'a pas réussi à tenir ses engagements en matière d'approvisionnement en eau adéquat et efficace, tel que le soulignent McDonald et Ruiters (2012), on assiste à « une 'renaissance' des efforts en faveur de la privatisation et de l'exploration avec la recherche de solutions qui profitent davantage au secteur privé et / ou à l'approfondissement de la marchandisation du secteur public (i.e. faire fonctionner les services publics comme une entreprise privée), en particulier de la part de la Banque mondiale ». Cela n'a rien de surprenant puisque désormais l'eau est considérée comme le « nouveau pétrole » et donc les investissements vont se ruer sur cet « or bleu ou liquide ».

4. Il existe une pluralité de défis et de facteurs qui entrave la réalisation du droit d'accès à l'eau pour tous : les demandes accrues de la population, la pollution, la surexploitation, l'utilisation de l'eau pour l'industrie, l'agriculture, l'exploitation minière, le tourisme, le changement climatique, entre autres. La crise mondiale de l'eau est multiforme et se manifeste à tous les niveaux. Pour plus d'informations, voir <http://unesdoc.unesco.org/images/0012/001297/129726e.pdf#page=1>

L'eau, pour les adeptes de la privatisation, est le « produit parfait » : insensible à l'inflation, pouvant être vendu à tout moment, nécessaire à tout le monde, avec une croissance certaine de la demande, en particulier dans les pays très peuplés et les marchés émergents comme la Chine et l'Inde qui traversent déjà une grave crise de l'eau.

L'entrée en scène des entreprises multinationales de l'eau de l'UE

Les entreprises privées fournissent un accès à l'eau et à l'assainissement à environ 5% de la population mondiale. Les « barons de l'eau », à savoir les entreprises transnationales européennes de l'eau, sont très actifs dans la grande région asiatique. Suez, Veolia, Thames Water, SAUR, United Utilities et Biwater/Cascal ont divers contrats⁵ dans différents pays d'Asie du Sud-Est, de l'Est et du Sud. Ces contrats sont soit des projets de type construction-exploitation-transfert (CET), soit des contrats de concession, notamment par le biais de joint-ventures avec des entreprises privées locales.

La vente d'eau a rapporté 13,89 milliards d'euros à Suez en 2010 dont 4% proviennent de ses opérations en Asie. Suez fournit 91 millions de personnes en eau et 61 millions de personnes ont recours à ses services de traitement des eaux usées. Veolia a gagné 13,44 milliards d'euros via la vente de ses services en eau en 2010. En outre, elle a clairement affiché des objectifs ambitieux en matière de privatisation de l'eau et d'externalisation de la gestion de l'eau et des services d'assainissement, y compris pour la technologie et la construction d'installations d'eau. Selon le rapport de l'Unité de recherche internationale sur les services publics « Suez et Veolia continuent de considérer la Chine comme un cas spécial où elles souhaitent investir y compris dans des projets relativement risqués » (Hall et al, 2004: 4). Thames Water, la plus grande entreprise de l'eau du Royaume-Uni, quant à elle, a quitté la Chine. Mais les multinationales européennes restent intéressées à investir dans les marchés japonais et sud-coréen (ibid.). Ces entreprises européennes sont impliquées surtout dans des projets de privatisation de l'eau en zones urbaines, principalement dans les mégalo-poles avec des résidents à revenus élevés.

La domination des entreprises transnationales françaises s'explique en partie par leur position solide et protégée sur le marché intérieur français, où elles contrôlent 85% du marché privé de l'eau (Consortium international des journalistes d'investigation, 2003). Mais leur forte implantation sur leur propre terrain a déjà été contestée. La remunicipalisation des services de l'eau à Paris en janvier 2010 a marqué une rupture significative

avec la domination commerciale des multinationales françaises dans le secteur de l'eau. En établissant un opérateur public unique, Eau de Paris, la mairie de Paris a pu restructurer, mettre en place des réformes importantes et reprendre en main l'intérêt public. Selon Anne Le Strat, adjointe au maire de Paris chargée de l'eau, certains avantages, issus de la remunicipalisation, sont déjà observés. Parmi ces premiers avantages, nous pouvons citer le bénéfice issu de cette réforme, estimé à 35 millions d'euros, qui a été réinvesti dans les services d'eau ; la baisse du prix du mètre cube d'eau (aujourd'hui à 1€, comparé au 260 % d'augmentation du prix lorsque celle-ci était gérée par l'entreprise privée) ; et enfin le développement de nouveaux services.

Ces changements ont également atteint l'Asie (tel que nous le verrons plus en détails ci-dessous). En Indonésie, les organisations de la société civile, les syndicats et les citoyens de Jakarta appellent à la résiliation du contrat de la ville avec Suez. Douze ans après la privatisation de l'eau à Jakarta, Suez n'a pas réussi à tenir ses engagements en matière d'approvisionnement en eau par le raccordement de la ville au réseau. Les habitants ont eu recours à une surexploitation des eaux souterraines source de nouveaux problèmes environnementaux. Un rapport récent du Conseil suprême de contrôle des finances publiques de l'Indonésie a conclu que le contrat privé est opaque, inéquitable, nul et non avenue. Jakarta est la dernière grande ville des pays du Sud où Suez a encore un contrat de concession. La résiliation de ce contrat aurait donc un grand impact politique, non seulement à Jakarta mais partout dans le monde. Par ailleurs, de nombreux contrats entre des multinationales européennes et des gouvernements d'Asie ont échoué et ont été finalement résiliés. Par exemple, Suez a cessé ses opérations d'approvisionnement en eau de type CET à Thu Duc au Vietnam en 2003 en raison de différends sur les termes du contrat. United Utilities a quitté Indah Water en Malaisie lorsque la société a été nationalisée en 1997. Et en 2011, Thames et Veolia ont vendu leur service d'approvisionnement en eau de type CET à la municipalité de Xian en Chine (Hall et al., 2004).

De plus, en Chine, les multinationales européennes de l'eau perdent en popularité. Ceci est partiellement dû à l'injection de capitaux par les municipalités chinoises dans le secteur des infrastructures d'approvisionnement en eau, et à la montée en puissance de « géants » nationaux qui sont en grande partie des sociétés anonymes (SA) appartenant à l'État ou d'anciennes entreprises d'État (EPE) (Globalisation Monitor, 2011).

5. Certains de ces contrats ont été résiliés et des opérations vendues, par exemple les opérations de Thames Water en Indonésie, en Thaïlande et en Australie.

Un exemple symptomatique est la Beijing Capital Company Limited, une EPE cotée en bourse qui détient 27 projets d'approvisionnement en eau à travers la Chine. Elle est passée en première place en 2009 (après avoir occupé la troisième place en 2006) dans l'enquête Top 10 des entreprises de l'eau les plus influentes de China Water Net, un fournisseur d'information faisant autorité et qui organise des événements dans le secteur de l'eau en Chine. Sino French Water, une joint-venture entre Suez et la NWS Holdings Limited de Hong Kong et Veolia était classé respectivement quatrième et cinquième. L'autre raison de la perte de contrôle des entreprises multinationales européennes en Chine est la prime élevée offerte lors de l'acquisition de contrats pouvant entraîner une montée en flèche des prix de l'eau. Cela a provoqué des inquiétudes sur la constitution possible de monopole des multinationales européennes en lien avec le jeu de l'industrie chinoise de l'eau. Ces préoccupations ont finalement conduit le gouvernement central et les pouvoirs locaux à interdire toute acquisition accompagnée de prime élevée pour les entreprises transnationales à partir de 2008.

Des liens de plus en plus étroits pour favoriser l'accès au marché

Bien que les vents de la privatisation et du contrôle européen dans le secteur de l'eau en Asie tournent, un autre dispositif en faveur de la libéralisation du secteur est dans les tuyaux. Les accords de libre-échange et d'investissement régionaux et bilatéraux sont le dernier outil pour la libéralisation des services, autrement dit plus d'accès au marché et un contrôle accru des entreprises par le biais des investissements directs étrangers. Actuellement la Commission européenne, via le traité de Lisbonne, négocie une protection accrue et globale des investissements, ainsi que des mesures de libéralisation avec les pays tiers (Olivet, 2010). En Asie du Sud-Est, l'accord de libre-échange (ALE) UE-ASEAN est un accord global entre l'Union européenne et les dix pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est qui vise à libéraliser le commerce des biens, des services et les investissements (y compris les investissements de portefeuille). Cet ALE est une négociation de région à région qui a été lancée en 2007 et devrait se terminer d'ici deux à trois ans. Toutefois la lenteur du processus de négociation a incité l'UE à signer en parallèle des accords bilatéraux et elle a récemment conclu la négociation avec Singapour.

Le moins que l'on puisse dire est que cet ALE est largement controversé et ambitieux concernant sa portée. Avec la suspension des pourparlers multilatéraux de l'Organisation mondiale du

commerce (OMC), l'UE cherche à obtenir les engagements de l'OMC via ces négociations bilatérales, et à négocier un meilleur accès au marché pour ses investisseurs par le biais des règles non discriminatoires telles que la clause de la nation la plus favorisée (NPF). L'UE prétend, sur la base d'une étude de 2006, que l'ALE aurait « de nombreuses retombées positives pour les deux parties (...) : stimuler la croissance dans l'ASEAN et renforcer la présence de l'ASEAN dans l'UE, et améliorer dans les deux sens le flux d'investissement direct inter-régional » (cité dans Miñambres, 2009: 4). Mais dans le même temps, le Rapport d'analyse globale admet que la libéralisation des services bénéficierait davantage à l'UE qu'à son homologue (ibid.).

De son côté, l'ASEAN a lancé son projet d'intégration régionale à travers la poursuite d'accords de libre-échange et de traités d'investissement (Purugganan, 2011). En dehors de l'UE, l'ASEAN a entamé des négociations avec la Chine, le Japon, l'Inde, les États-Unis, la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Corée du Sud. Selon Jenina Joy Chavez, chercheuse associée senior à Focus on the Global South et experte sur l'ASEAN, « au delà de l'OMC, et depuis novembre 2010, les membres de l'ASEAN sont partie prenante de 164 accords de libre-échange ou accords de partenariat économique, dont plus de la moitié sont déjà en vigueur ou en cours d'exécution ». En outre, depuis mai 2010, les pays de l'ASEAN ont signé un total de 352 accords d'investissement bilatéraux, dont 26 d'entre eux entre les pays de l'ASEAN eux-mêmes. Selon Chavez, ces accords entraînent « un flou croissant des frontières entre et parmi les entreprises étrangères et nationales et l'importance des normes et instruments internationaux par rapport aux règlements nationaux ».

De toute évidence, un environnement aussi libéralisé ne va pas seulement faciliter l'implantation des investisseurs européens et la privatisation des services essentiels comme l'eau ; il va leur permettre également de consolider leurs intérêts dans les économies asiatiques. Il va par ailleurs encourager encore plus l'influence des groupes de lobby d'entreprises comme AquaFed (Fédération internationale des opérateurs privés de l'eau), la « voix de l'industrie privée auprès des organisations internationales⁶ », pour promouvoir la participation du secteur privé dans la gestion de l'eau et des eaux usées dans les pays en développement. Déjà, AquaFed est particulièrement actif pour influencer l'Union européenne en faveur des intérêts des entreprises ; un vecteur supplémentaire de lobbying des multinationales (Hall et al., 2009).

6. <http://www.aquafed.org>

Une disposition particulièrement controversée de l'ALE UE-ASEAN est le système de règlement des différends investisseur-État. Celui-ci accorde le droit aux investisseurs étrangers de poursuivre un gouvernement devant les tribunaux d'arbitrage internationaux – soit via le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) de la Banque mondiale, le panel d'arbitrage international à Paris ou la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI). Dans la pratique, cela représente un coût certain pour les gouvernements via entre autres le paiement des dommages et intérêts. De plus, le nouveau régime d'investissement de l'UE va considérablement affaiblir les capacités et

la flexibilité des pays en développement à maintenir leur espace politique et leur marge de manœuvre pour mettre en place les mesures nécessaires pour défendre leur population et l'intérêt public. Et cela sans compter que les promesses de croissance à l'issue de la signature des ALE et des accords d'investissement sont pour le moins très incertaines dans l'ASEAN. La région se caractérise par de très fortes asymétries – Singapour a le revenu par habitant le plus élevé à 48893 dollars US, soit 31 fois celui du Myanmar avec 1596 dollars US (Chavez, 2011). Au-delà de ces fortes disparités, un accord global ne ferait qu'aggraver les inégalités déjà existantes.

C. La recherche d'alternatives

Il existe de nombreuses réponses et alternatives, à l'échelle publique et communautaire, à la marchandisation et la privatisation de l'eau, en particulier concernant le contrôle et l'accès de manière durable aux sources d'eau potable dans les zones rurales et urbaines. Ces modèles alternatifs de prestation de services d'eau sont très diversifiés tenant compte de la situation et des spécificités d'une zone ou d'un pays. Il ne peut y avoir de modèle unique alternatif qui soit valable pour tous. Mais néanmoins, ils ont tous en commun de promouvoir une gestion publique et progressiste de l'accès à l'eau qui soit centrée sur les personnes et écologiquement soutenable, et qui réponde aux spécificités locales et au problème de l'accès à l'eau et de la couverture universelle, en particulier pour les populations pauvres et marginalisées.

Il existe plusieurs exemples de ces modèles. C'est le cas des systèmes publics et communautaires d'approvisionnement en eau mis en place aux Philippines, en Malaisie, à Hong Kong, en Corée du Sud, au Cambodge et au Japon et qui ont fait la preuve de leur efficacité.

Les services publics d'Osaka, au Japon, par exemple, ont instauré une couverture universelle de la population avec un approvisionnement en eau potable de grande qualité, des niveaux de fuite très faibles et de bonnes conditions de travail pour les syndicats (Tomoko, 2007; Hall et al 2009).

De même, l'Autorité d'approvisionnement en eau de Phnom Penh au Cambodge, a entrepris une réhabilitation massive du système de distribution d'eau qui s'était très fortement délabré après le règne des Khmers rouges, et s'est engagée à renforcer ses capacités de gestion afin de minimiser les raccordements non enregistrés ou sans compteur dans les bidonvilles et parmi les habitants sans titre d'occupation. En Inde, l'Association des

travailleuses indépendantes (ATI) - syndicat et mouvement communautaire de femmes travailleuses indépendantes pauvres dans l'État du Gujarat - a été en mesure d'établir un système d'exploitation qui fournit de l'eau potable saine à ses membres, diminuant le temps de déplacement pour chercher l'eau et donnant ainsi aux femmes plus de temps pour les activités de subsistance. L'ATI a approvisionné les communautés du Gujarat en eau potable en creusant des canaux, posant des canalisations, et en chlorant l'eau. Grâce au chlore, la qualité de l'eau s'est considérablement améliorée par rapport à l'eau recueillie auparavant dans des réservoirs en terre. Elles ont formé un comité de village pour remédier à la pénurie d'eau et au manque de moyens de subsistance. Ses membres se réunissent régulièrement pour décider des questions liées à la gestion de l'eau et superviser le travail qui doit être fait.

Grâce à leur gestion directe du réseau d'eau, l'ATI a non seulement assuré la viabilité opérationnelle du projet et une meilleure disponibilité de l'eau, sa distribution et sa répartition, mais a également mis en place un mécanisme pour renforcer sa viabilité financière. L'amélioration de la qualité de service a également permis aux femmes de consacrer plus de temps à leurs moyens de subsistance.

Il existe par ailleurs d'autres expériences de démocratisation pilotées par l'État. En Inde, où une grande partie de la population n'a toujours pas accès à l'eau et à l'assainissement, plusieurs alternatives concrètes à la privatisation se sont développées. Par exemple, dans l'État du Tamil Nadu, les ingénieurs du Conseil de l'eau et du drainage ont réalisé un projet de démocratisation en modifiant les processus de gestion de l'eau⁷. Ce projet a permis l'approvisionnement en eau de

60 millions de personnes au Tamil Nadu et la fourniture d'eau pour l'irrigation des exploitations agricoles de plus d'un million de familles grâce à un changement de comportement, de nouvelles perspectives, et la transformation de la culture institutionnelle des ingénieurs hydrauliciens. Il s'est appuyé sur une méthodologie de formation participative axée sur le processus et fondée sur la pratique traditionnelle du Koodam, mot tamoul pour désigner le rassemblement et l'espace social ainsi que le principe du consensus qui implique harmonie, diversité, égalité et justice. La transformation de la culture institutionnelle des ingénieurs hydrauliciens et les changements de perspectives et des relations entre les communautés locales et le service d'administration de l'eau ont facilité la mise en œuvre d'une gestion conjointe des ressources en eau. Grâce à l'échange d'idées et d'expériences, le changement de perspective acquis au cours des ateliers a contribué à transformer la culture des ingénieurs devenant alors des 'administrateurs de biens communs'.

Un partenariat a également été instauré entre les communautés locales et le service public de l'eau pour une gestion conjointe des services en eau axée sur l'équité, la gestion des ressources, la réduction de la consommation de l'eau, l'amélioration du réseau et la réduction des coûts d'exploitation et d'entretien. Les discussions sur les coûts et les tarifs ont permis de sensibiliser les consommateurs sur la nécessité de protéger la ressource en eau et de développer de nouvelles logiques concernant l'établissement de la redevance sur l'eau. La préservation des informations sur les heures de pompage, les heures d'approvisionnement en eau, la mesure des compteurs d'électricité, et la mise en relation de tous ces aspects avec les coûts d'approvisionnement en eau, ont servi à mieux sensibiliser sur les tarifs de l'eau. En outre, les femmes des communautés et les populations marginalisées ont joué un rôle proactif pour la protection de leurs sources d'eau, assurant de l'eau potable et de qualité pour tous les membres de la communauté. Les communautés ont institué leur propre système de supervision et de surveillance pour contrôler la qualité de l'eau de leurs sources. Ces outils ont été d'importants leviers pour améliorer la fourniture de services publics d'eau et pour responsabiliser les communautés.

Enfin, se sont développés aussi des partenariats public-public et public-communautaire, ou des partenariats sans but lucratif entre les opérateurs publics de l'eau, les communautés, les syndicats et d'autres groupes socio-économiques. En Thaïlande, la demande croissante en eau par les ménages, l'agriculture, le tourisme et l'industrie dans la rivière Ping, l'un des deux principaux

affluents du fleuve Chao Phraya, a conduit les différents groupes d'intérêt à négocier et à chercher un équilibre entre ces demandes concurrentes. Les organisations locales, les habitants des communautés situées en amont et en aval de la rivière, les agriculteurs Hang Dong et la tribu Hmong Hill ont finalement trouvé un système acceptable de répartition équitable de l'eau. Les partenariats public-public (PUP) visent en particulier « à relier les opérateurs publics de l'eau sur une base non lucrative pour renforcer les capacités techniques et de gestion. Ils sont un outil nouveau et concret pour partager l'expertise des administrateurs publics de l'eau, les bonnes pratiques et idées visant à améliorer les performances du système entre les régions du Sud ou entre le Nord et le Sud. Cela implique un fort soutien socio-politique pour que puissent être mises en place de telles formes de coopération mutuelle » (*Reclaiming Public Water Network, 2010*). Il s'agit clairement d'une alternative aux partenariats public-privé (PPP) qui peut avoir un effet multiplicateur. L'idée est aujourd'hui arrivée à maturité pour être largement diffusée.

En Asie, on dénombre un certain nombre de PUP - entre des services publics du Sud au sein d'un même pays ou entre pays, et entre des services publics du Nord et du Sud, sous la forme de partenariats de solidarité, ou de coopération de démocratisation et de gestion du travail dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (voir annexe 2). Le Japon a une longue histoire de partenariats de solidarité qui ont permis le développement de ses propres réseaux d'égouts dans les années 1960 (Hall et al. 2009: 5). Depuis les années 1980, les municipalités du Japon ont organisé des formations sur l'assainissement à destination des services publics d'autres pays d'Asie, financées principalement par leur propre agence d'aide, la Japan International Cooperation Agency (ibid.). En outre, les entreprises publiques européennes se sont engagées dans plusieurs partenariats internationaux avec des services publics asiatiques. Par exemple, les opérateurs publics de l'eau néerlandais ont développé plusieurs partenariats en Indonésie. De même, l'agence finlandaise pour le développement bilatéral, FINNIDA, a soutenu l'entreprise d'approvisionnement en eau Hai Phong au Vietnam avec un PUP, via notamment des formations sur l'amélioration de leur performance de 1990 à 2004. Ces formations ont permis une restructuration institutionnelle et organisationnelle, et ont entraîné une nette amélioration des performances. Un autre exemple aux Philippines est détaillé dans l'encadré page 10.

7. L'expérience de démocratisation au Tamil Nadu a fait l'objet d'une controverse car ce projet a été financé par un prêt de la Banque mondiale. Cependant, grâce à la ténacité de Vibhu Nayyar, l'opérateur en chef du projet, les conditionnalités que voulait imposer la Banque mondiale ont été rejetées. Ce cas met en lumière les limites et contraintes relatives à la recherche de sources alternatives de financement ou à la refonte de projets ou composantes de projets afin que ceux-ci soient compatibles avec d'autres modalités de financement.

Encadré 1: Étude de cas sur les Philippines

Afin de mieux appréhender les éléments et caractéristiques des modèles alternatifs décrits ci-dessus, nous pouvons nous référer à une autre étude de cas. Le cas des Philippines est intéressant car ce pays a subi une « expérience précoce d'ajustement structurel imposé par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale » (Chavez, 2011) et c'est l'un des pays d'Asie qui a adopté une stratégie des plus agressives en matière de libéralisation. Cela dit, les alternatives potentielles peuvent être de différentes échelles, elles vont des systèmes villageois à celles menées par une entreprise d'État contrôlée par le gouvernement et/ou par une association nationale de prestation de services d'eau. Les alternatives peuvent prendre également une grande variété de formes - d'une prestation de services orientée essentiellement pour les populations les plus pauvres à l'accès d'un service pour tous. Considérant que bon nombre de ces alternatives sont de taille micro, l'obtention des données implique un certain degré de familiarité avec les cas, ce qui a fourni aux chercheurs une meilleure contextualisation des alternatives, mais a par ailleurs limité l'exhaustivité de la discussion sur les alternatives.

Les services de l'eau aux Philippines sont fournis par les districts d'eau qui sont des entreprises propriété d'État contrôlées par le gouvernement, par des installations privées de distribution d'eau exploitées par des collectivités locales, et par des systèmes d'eau gérés par les utilisateurs et/ou la communauté, tels que les coopératives, les associations villageoises d'eau et d'assainissement et les associations rurales d'eau et d'assainissement (voir le tableau 5 en annexe 1). Au fil des décennies, le gouvernement philippin a sous-investi dans les sources d'approvisionnement en eau et les systèmes de distribution, échouant ainsi à fournir une eau potable à un prix abordable à ses citoyens. En 1990, environ 87% de la population disposait d'un accès de base à l'eau potable, bien que peu fiable. Les données provenant du ministère philippin de l'Intérieur et des collectivités locales indiquent qu'à partir de 2007 les différents fournisseurs d'approvisionnement en eau aux Philippines étaient en mesure de desservir environ 9 millions de personnes (Interagency Steering Committee of the Philippine Water Supply Sector Roadmap Project, 2008). En 2008, ce niveau d'accès a encore diminué pour atteindre 84% (National Statistical Coordination Board, 2010), menaçant la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) de l'ONU dont l'objectif de couverture est fixé à 87% d'ici 2015.

Dans ce contexte, diverses alternatives se sont développées. En utilisant les critères politiques du Municipal Services Project - une initiative mondiale visant à explorer systématiquement les alternatives à la privatisation et la marchandisation des prestations de services dans les secteurs de la santé, l'eau, l'assainissement et l'électricité-, les alternatives peuvent être regroupées selon la classification suivante :

Modèles innovants : Certaines alternatives à la marchandisation de l'eau se sont révélées être des modèles nouveaux et/ou innovants en matière de prestations de service d'eau de nature ni privée ni publique tel qu'auparavant. Lorsque les entreprises minières ont demandé l'autorisation pour faire de l'extraction à l'intérieur du bassin versant de Sibalom situé dans le centre des Philippines, les utilisateurs d'eau des communautés, les administrations municipales et villageoises, les prestataires de services d'eau et les ONG se sont regroupés pour s'opposer à cette demande. Ils ont également sollicité des chercheurs pour mener des contre-expertises visant à estimer les bénéfices de la protection des bassins versants comme moyen

de s'opposer aux projets miniers dans cette zone. Grâce à cette lutte, les principaux bénéficiaires du bassin versant de Sibalom ont pu mieux appréhender les valeurs de la non utilisation et de la transmission de l'écosystème et se sont efficacement opposés au projet minier.

Défendre le secteur public contre la marchandisation : Le syndicat du secteur public de l'eau, Alliance of Government Workers in the Water Sector (Alliance des employés publics du secteur de l'eau), affilié à l'Internationale des services publics (ISP), et l'Association philippine des districts d'eau ont chacun affirmé leur opposition à la politique du gouvernement visant à privatiser les districts d'eau financièrement rentables (Chiong, 2007: 58). Les deux organisations considèrent que les districts d'eau, en tant qu'entités publiques, restent la meilleure option pour la prestation des services d'eau. En outre, grâce à une série de formations pour améliorer les capacités de travail et de gestion, les districts d'eau ont commencé à mettre au point un ensemble de critères de performance pour leur propre usage. Les informations issues des exercices précédents de référence ont fournies à la fois aux travailleurs et aux

adminis-trateurs un aperçu de leur situation financière et opérationnelle, qui les a encore plus renforcé dans leur détermination à conserver les districts d'eau dans le domaine public.

Redynamiser les services publics de l'eau : Lorsque les services de l'eau ne sont pas directement menacés par la privatisation ou la marchandisation, ils sont généralement sous pression pour atteindre leurs objectifs de performance et améliorer les services et autres. Dans ce contexte, certains prestataires de services d'eau ont lancé plusieurs initiatives pour redynamiser la prestation de services au sein de leur système d'eau public. C'est le cas par exemple des efforts entrepris conjointement par des conseils municipaux et villageois, des ONG et des institutions universitaires de Salcedo, au Samar oriental dans le centre des Philippines, pour délimiter la frontière de leurs bassins versants. Grâce à leurs efforts, les conseils municipaux et villageois ont pu adopter une législation appropriée proclamant le bassin versant zone protégée. La législation locale a accordé aux administrations municipales et villageoises le mandat légal pour formuler et mettre en œuvre des programmes visant à assurer un approvisionnement durable en eau et à défendre leurs sources contre la dégradation des ressources.

Reconquérir les services publics : Bien qu'il n'y ait pas de cas de renationalisation ou remunicipalisation de l'eau, comme cela eu lieu dans d'autres parties du monde, il a existé une opportunité de renationalisation de la Maynilad water services inc. (MWSI) aux Philippines en 2006 quand celle-ci a déclaré faillite et que ses anciens propriétaires, la famille Lopez, ont manifesté leur intention de rendre la concession privée à l'État. Mais malgré cette intention et les campagnes menées par les organisations de la société civile et des groupes d'intérêt public pour la renationalisation, le gouvernement philippin a maintenu sa position pour une gestion de ce service par une entreprise privée. Cependant, certaines communautés, bien que n'étant pas directement impliquées dans la récupération légale des services publics, ont mis en place des mécanismes pour s'assurer que les services d'eau restent dans le domaine public ou sous contrôle de la communauté.

Alternatives futures : Certains modèles sont toujours en discussion concernant leur mise en œuvre. Au niveau communautaire, le conseil villageois de Patag et Gabas de Baybay, à Leyte dans le centre des Philippines, a entamé des négociations avec le district d'eau de Baybay pour permettre aux deux communautés de tirer de l'eau d'un puits sur lequel le district d'eau est titulaire d'un droit d'utilisation de l'eau (Water right). De plus, les conseils villageois ont proposé de prendre en charge la gestion des réservoirs, des canalisations et des autres ins-

tallations situées dans le village. En échange, le village s'engage à assurer la conservation du bassin versant et les lieux de source d'approvisionnement en eau, et à protéger les équipements installés par le district d'eau pour la production, le traitement et la distribution de l'eau à la municipalité de Baybay, à Leyte. S'il est appliqué, cet accord permettrait de solutionner un paradoxe honteux – à savoir que les communautés à l'intérieur des bassins versants ne sont en général pas desservies par le service d'eau. En outre, l'accord pourrait renforcer les partenariats entre administrations villageoises et services d'eau à propos de la gestion des bassins versants par les communautés.

Naviguer en eaux troubles

Ces alternatives montrent de nouvelles voies et perspectives pour la population privée d'accès à l'eau en Asie. Elles soulignent la nécessité et l'urgence d'un « vote pour le public ». Autrement dit, même s'il n'y a pas d'alternative parfaite, un environnement institutionnel et politique favorable – à une échelle territoriale appropriée – est une condition nécessaire pour qu'une alternative se développe et s'épanouisse. Par ailleurs, l'articulation et la construction d'alternatives sont des processus collectifs qui ont d'autant plus de chance de réussir s'ils sont inclusifs, justes dans l'égalité homme-femme, transparents et participatifs. Comme le dit Vibhu Nayyar, fondateur du Centre d'excellence pour le changement : « Grâce à un partenariat entre les personnes qui souffrent du manque d'accès à l'eau et les agences de l'eau qui croient en un fonctionnement démocratique, nous pouvons garantir une ressource en eau potable équitable et adéquate et assurer des systèmes d'eau qui soient soutenables ». Ceci est universel, quel que soit le type d'alternatives. Enfin, derrière ces alternatives, se trouvent des principes de « bonne gouvernance de l'eau » qui comprennent :

- Le droit à l'eau (le texte original en anglais emploie le terme *Water justice*); garantir que toutes les communautés aient un accès égal et équitable à une eau potable, abordable et soutenable pour boire, pêcher et pour les usages récréatifs et culturels. Au cœur du problème, se trouve les questions de démocratie et de démocratisation, c'est-à-dire veiller à ce que tout le monde, en particulier les plus pauvres et les plus marginalisés, puissent intervenir sur la façon dont ils veulent que leur eau soit régie.
- L'eau est un bien commun et un droit de l'Homme : l'eau c'est la vie, un cadeau de la nature et sa préservation est de la responsabilité de chacun pour la survie de la

planète aujourd'hui et pour l'avenir. Ce souci de préserver la ressource est enraciné dans toutes les cultures, les valeurs et traditions protégeant ainsi le bien commun mondial qu'est l'eau.

- Ces droits peuvent être alloués, encadrés, protégés et exercés dans un cadre équitable et soutenable, et sous condition que les plus marginalisés et les plus pauvres soient partie prenante du processus. Enfin des partenariats

novateurs, appropriés, sans but lucratif et mutuellement bénéfiques avec le Nord, en particulier les opérateurs publics d'eau européens et les services publics du Sud sont possibles comme en témoignent les partenariats public-public. Une telle coopération serait une interaction beaucoup plus positive que de forcer l'ouverture des marchés asiatiques par les accords de libre-échange et d'investissement de l'UE.

RECOMMANDATIONS

L'approvisionnement en eau et la gestion des ressources doivent être protégés, surtout dans un environnement néolibéral qui promeut la libéralisation des investissements et les privatisations. Il est donc important de mettre en place un plaidoyer en faveur des voies alternatives. En particulier, les recommandations suivantes devraient être explorées :

Des réformes institutionnelles et politiques – dont une réforme législative. Dans un environnement propice, les alternatives à la marchandisation des ressources et des services d'eau peuvent davantage se développer. Les réformes politiques et institutionnelles sont d'autant plus pertinentes lorsqu'elles sont combinées à une résolution des problèmes à la base. Comme illustré ci-dessus, faire pression pour ces réformes nécessite la mise en place de plateformes, d'espaces d'échange et de processus où les diverses parties prenantes, dont les militants et les mouvements pour le droit à l'eau, peuvent se réunir pour discuter, défendre et faire progresser leurs propositions alternatives.

Les organisations de la société civile dans les pays donateurs doivent faire pression sur leur gouvernement, y compris les agences internationales d'aide, concernant les impacts des projets qu'ils financent pour les communautés locales et les populations, en mettant en avant la perspective des consommateurs d'eau. Ce mécanisme donnerait l'opportunité aux services publics locaux et aux communautés de faire valoir leurs pratiques de gestion des ressources en eau et des services adaptés aux réalités locales. Un bon exemple est le financement de la Commission européenne pour des partenariats public-public dans les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique – 40 millions d'euros alloués dans le cadre du programme 2009-2013 « Facilité UE-ACP pour l'eau », soit 20% du budget total de ce programme. Ceci pourrait marquer un tournant dans l'orientation des politiques de développement de l'Union européenne concernant le secteur de l'eau. C'est le résultat d'années de campagne, notamment de groupes

européens tels que le Transnational Institute (TNI), la Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP), le World development movement (WDM), Corporate Europe Observatory (CEO) et d'autres, menée contre l'utilisation des fonds d'aide de l'Union européenne en faveur de la privatisation de l'eau. Ces groupes se battent pour qu'au contraire ces financements soient utilisés en soutien aux partenariats public-public (PUP).

Les services publics asiatiques et les défenseurs du secteur de l'eau devraient encourager les études sur le terrain auprès des consommateurs d'eau, des prestataires de services d'eau, des membres des ONG et des universitaires pour renforcer leurs analyses sur ces expériences alternatives à partir de plusieurs perspectives. Ceci permettrait de contrebalancer les discours dominants néolibéraux et introduire d'autres perspectives dans le secteur.

Suspendre et repenser les accords de libre-échange et d'investissement bilatéraux et régionaux signés par l'Union européenne qui visent à forcer l'ouverture des marchés asiatiques, en particulier concernant des services essentiels comme l'eau. Les pays asiatiques devraient avoir les marges de manœuvre nécessaires pour choisir les solutions qu'ils jugent les mieux adaptées à leur situation. Le réseau « Seattle to Brussels » en collaboration avec les campagnes menées en Asie comme le réseau « Campagne ALE UE-ASEAN » ont d'ores et déjà travaillé sur des propositions alternatives concernant ces sujets cruciaux.

Finalement, les alternatives à la privatisation et la marchandisation de l'eau reflètent le besoin et la volonté des mouvements pour le droit à l'eau de défendre de nouveaux projets de société, d'élaborer collectivement un nouveau paradigme et une autre « vision » sur la valorisation et la gestion de l'eau, et de mobiliser les citoyens politisés et non-politisés pour défendre ensemble l'intérêt public par l'action collective. Ce nouveau paradigme doit mettre au cœur de son projet l'eau

comme bien commun, faisant de cette ressource non seulement une question de justice sociale mais également de démocratisation.

ANNEXE 1 : Tableaux

Tableau 1 : Répartition des ressources en eau en Asie

Sous région	IRWR* de 2005 (cu km)	ARWR** de 2005 (cu km)	Ratio de dépendance envers les ressources en eau*** de 2005	ARWR par habitant**** de 2006 (cu m)	Indice de pauvreté en eau***** de 2002
Asie centrale	41	221	44	4 121	62
Asie de l'Est	682	3 441	4	4 670	58
Asie du Sud	216	3 888	25	7 116	55
Asie du Sud-Est	567	7 063	24	18 864	58
Asie	377	14 612	25	8 693	58

Source: World Resources Institute (WRI) dans Dargantes et al. 2011

* l'IRWR (Internal Renewable Water Resources) se réfère à l'écoulement moyen annuel des rivières et au renouvellement des nappes phréatiques générés par les précipitations ou pluies internes.

** l'ARWR (Actual Renewable Water Resources) se réfère à la quantité d'eau réellement disponible pour un pays mesurée à partir de la quantité des précipitations internes auxquelles s'ajoutent les apports de zones situées en amont.

*** le Ratio de dépendance envers les ressources en eau se réfère au ratio entre les ressources en eau renouvelables provenant de l'extérieur d'un pays et l'IRWR, en excluant du calcul la quantité d'eau allouée aux pays situés en aval.

**** l'ARWR par habitant correspond à la quantité théorique maximale d'eau réellement disponible par personne, en prenant comme base de calcul la population de 2006.

***** l'IPE (Indice de pauvreté en eau) se réfère à une estimation d'ordre de grandeur basée sur la position d'un pays déterminée par des indicateurs tels que les ressources, l'accès, la capacité, l'utilisation et l'environnement. Cet indice de pauvreté en eau (IPE ou Water Poverty Index, WPI), de nature composite, montre l'impact de la rareté de l'eau et de l'approvisionnement en eau sur les populations humaines.

Tableau 2 : Profil des populations qui bénéficient d'un approvisionnement en eau amélioré

Sous- région	Population totale desservie en 1990 ('000)	% de couverture de la population totale en 1990	Population totale desservie en 2002 ('000)	% de couverture de la population totale en 2002	Prévision population totale desservie en 2015 ('000)	% de couverture de la population prévu en 2015
Asie centrale	34 339	91	37 734	91	42 223	91
Asie de l'Est	985 171	81	1 193 722	86	1 476 209	87
Asie du Sud	822 188	79	1 242 036	84	1 699 788	90
Asie du Sud-Est	305 927	76	405 098	75	494 228	88
Total Asie	2 147 625	82	2 878 590	84	3 712 448	89

Source : WHO (2006) cité dans Dargantes et al. 2011.

Tableau 3 : Population ayant accès à une source d'approvisionnement en eau améliorée (SAEA) en Asie

Sous région	% de la population de 1990 ayant accès à une SAEA	% de la population de 2004 ayant accès à une SAEA	% de la population de 2006 ayant accès à une SAEA	OMD cible 10 à atteindre en 2015 (%)
Asie centrale	86	66	Pas de données	Pas de données
Asie de l'Est	83	84	88	84
Asie du Sud	69	80	87	87
Asie du Sud-Est	82	81	86	87
Total Asie	80	78	87	86

Sources : OMS et Unicef, (2004: 24-31); ONU (2008: 42) dans Dargantes et al. (2011).

Tableau 4 : Services d'eau en Asie

Sous région	Nombre de services d'eau répertoriés	Nombre de services disposant de données	Nombre moyen de raccordements	Nombre moyen de personnes desservies
Asie centrale	3	3	103 056	1 238 865
Asie de l'Est	8	8	961 361	5 052 414
Asie du Sud	13	13	320 590	3 685 044
Asie du Sud-Est	622	147	61 731	243 046
Total Asie	646	171	124 963	799 881

Source : Enquête des auteurs dans Dargantes et al. (2011)

Tableau 5 : Services d'eau des Philippines par type de modèle de gestion en 2005

Type de modèle de gestion	Nombre*	Pourcentage	Nombre**	Pourcentage
Districts d'eau	430	26,24	***580	9,24
Systèmes de distribution d'eau opérés par un gouvernement local	700	42,71	1 000	15,92
Prestataires de services d'eau opérés par le privé	9	0,55	900	14,33
Systèmes d'eau gérés par les utilisateurs et/ou les communautés	500	30,51	3 800	60,51
Total	1 639	100	6 280	100

*Source : Southeast Asian Water Utilities Network and Asian Development Bank (2005)

**Source : Inter-Agency Steering Committee (IASC) (2008)

***Données de 2003-2004

Annexe 2. Liste des partenariats public-public en Asie

Pays	Lieu	Partenaire extérieur	Pays extérieur	Eau / assainissement	Année	Financement	Type
Bangladesh	Dhaka	Korea Water (Daejon)	Corée du Sud	eau	2008	ADB	International
		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2005	JICA	International
Bhoutan		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2006	JICA	International
Cambodge		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2003	JICA	International
	Siem reap	Phnom Penh Water Supply Authority	Cambodge				National
Chine		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2004	JICA	International
	Beijing	Tokyo Metropolitan Sewerage Bureau	Japon	assainissement		JBIC	International
	Municipal	Entreprises municipales	Chine	assainissement			National
Inde		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2007	JICA	International
	New Delhi	New Delhi Jal Board	Inde	eau	2004+		National
	Maharashtra	Tamil Nadu	Inde		2008		National
Indonésie	Région de Bogor, Java	Duinwaterbedrijf Zuid-Holland	Pays-Bas	eau	2006	EVD	International
	Deli Serdang et.al.	Tirtanadi PDAM	Indonésie		1999		National
	Banten, Ouest Java	Amsterdam Waternet	Pays-Bas				International
	Kabupaten, Bogor	Duinwaterbedrijf Zuid-Holland	Pays-Bas	eau	2006		International
	Nord Sumatra	Duinwaterbedrijf Zuid-Holland	Pays-Bas		2004		International
	Makassar	Amsterdam Waternet	Pays-Bas				International
	Medan	Amsterdam Waternet	Pays-Bas				International
	PDAM Pantianak	Oasen	Pays-Bas		2003		International
	Pekanbaru	PWN	Pays-Bas				International
	Tiritinadi	Indah Water Konsortium	Malaisie	assainissement	2007	USAID	International
		Eau de Paris	France		2005	ONG	International
Irak		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2007	JICA	International
Japon	divers	PUP internes d'assainissement	Japon	assainissement			
Laos		Osaka, Sapporo, East Hiroshima,	Japon	assainissement	2003	JICA	International

		Kitakyusyu					
Mongolie		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2006	JICA	International
Myanmar		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2007	JICA	International
Népal		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2007	JICA	International
Pakistan		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2003	JICA	International
Palestine		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2003	JICA	International
	Jénine, Tulkarem, etc	Eau de Paris	France		2008		International
Papouasie Nouvelle Guinée		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2005	JICA	International
Philippines		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2004	JICA	International
	Cebu	Visayas State University, AGWWAS, PSIRU-Asia	Philippines	eau / assainissement	2007	ONG	National
	Cebu	City West Water, Melbourne	Australie	eau	2008	ADB	International
	Divers	LWUA	Philippines				National
Arabie Saoudite		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2005	JICA	International
Singapour	national	Ngee Ann Polytechnic, PUBEU (Union)	Singapour	eau	2002		National
	national	SWCC	Arabie Saoudite	eau	2005		International
Sri Lanka		REG (Grenoble)	France		2004		International
		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement		JICA	International
Syrie		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2005	JICA	International
Thaïlande		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2005	JICA	International
	Krabi	King County WTB	USA	assainissement	2007	USAID	International
Vietnam		Osaka, Sapporo, East Hiroshima, Kitakyusyu	Japon	assainissement	2003	JICA	International
	BIWASE Binh Duong	PPWSA	Cambodge		2008	ADB	International
	Da Nang	Haiphong Water Supply Company	Vietnam		2008	ADB	National
	Ha Long	Indah Water Konsortium	Malaisie	assainissement	2007	USAID	International
	Hai Phong		Finlande		1990	FINNIDA	International
	Ho Chi Minh City	Bangkok MWA	Thaïlande	assainissement		ADB	International
	Hue	Paris SIAAP	France	assainissement			International

	Hue	Yokohama Waterworks Bureau	Japon	eau	2007	JICA	International
	Hue, Ho Chi Minh City	Yokohama Waterworks Bureau	Japon	eau	2003	JICA	International

Source : Hall et al. 2009 : pp14-17.

Références

Chavez, J. (2011) (forthcoming) 'Regional Overview: East, Southeast and South Asia' in McDonald, D.A. and Ruiters, G. (eds) (2012) *Alternatives to Privatisation: Public Options for Essential Services in the Global South*, David A. McDonald and Greg Ruiters (eds.), Routledge: Routledge Studies in Development and Society series.

Chiong, V.G. (2007) 'Struggles for people-centered models: The case of AGWWAS and its role in the campaign against privatisation in Cebu'. In Manahan, M.A., Yamamoto, N. and Hoederman, O. (Eds). *Water Democracy: Reclaiming Public Water in Asia*. Essay collection presented by the reclaiming public water network, pp. 58-59. Focus on the Global South and Transnational Institute. Disponible sur: <http://www.focusweb.org/sites/www.focusweb.org/files/waterdemocracyasia.pdf> [25 April 2012].

Dargantes, B.B. and Dargantes, M.A.L. (2007). 'Philippine experiences in alternatives to privatisation of water services'. In Manahan, M.A., Yamamoto, N. and Hoederman, O. (Eds). *Water Democracy: Reclaiming Public Water in Asia*, Essay Collection Presented By The Reclaiming Public Water Network. Focus on the Global South, Transnational Institute. Disponible sur: <http://www.waterjustice.org/uploads/attachments/waterdemocracyasia.pdf> [25 April 2012].

Dargantes, B. B., Manahan, M.A., and Batistel, C. (2011). (forthcoming) 'Springs of Hope: Alternatives to Commercialization of Water Resources and Services in Asia', in McDonald, D.A. and Ruiters, G. (eds) (2012) *Alternatives to Privatisation: Public Options for Essential Services in the Global South*, Routledge: Routledge Studies in Development and Society series.

Globalization Monitor (2011) *China's Water Crisis and the Privatisation of Urban Water in Kunming*. Hong Kong: Globalization Monitor Limited.

Hall, D., Lobina E., Corral V., Hoedeman O., Terhorst P., Pigeon M., and Kishimoto S., (2009) *Public-public Partnerships (PUPs) in Water*, Transnational Institute, Public Services International, and Public Services International Research Unit. Disponible sur: <http://www.tni.org/sites/www.tni.org/files/download/pupinwater.pdf> [25 April 2012].

Hall, D. Lobina E., Corral V, and de la Motte, R. (2004), *Water privatisation and restructuring in Asia-Pacific*. London: Public Services International Resource Unit.

International Consortium of Investigative Journalists (2003) 'Defending the internal water empire', iWatch News, Centre for Public Integrity [online] 4 Feb. Disponible sur: <http://www.iwatchnews.org/2003/02/04/5712/defending-internal-water-empire> [24 April 2012]

Institute for Strategic Research and Development Studies. (2009). Documentation report on Inter-barangay Forum on Water for Health. Unpublished Report. ISRDS, VSU, Baybay, Leyte, Philippines. 2 pp.

Inter-Agency Steering Committee (IASC) (2008) *The Philippine Water Supply Sector Roadmap, Main Document Draft*. Disponible sur: http://philwatsan.org.ph/philwatsan2/PUBLICATION/21/PWSS_Roadmap_Main_Document_Draft.pdf [25 April 2012].

Minambres, I.J. (2009) *Background Paper: Investment Liberalisation in the EU-ASEAN FTA*, Occasional Paper 5, Bangkok: Focus on the Global South.

McDonald, D. and Ruiters G., (Eds) (2012), (forthcoming), *Alternatives to Privatisation Public Options for Essential Services in the Global South*. London: Routledge Studies in Development and Society series.

Naqvi. S.A. (undated). 'Business of Water, Loot in Business' In *Water for Life, Not for Profit Series 4*. Unpublished campaign paper.

Olivet, C. (2010). 'European investment policies: 20 years constructing an architecture protection for TNCs' in Even-ton, R. (Ed.) (2010) Reclaiming Public Interest in Europe's International Investment Policy, EU Investment Agreements in the Lisbon Treaty Era: A Reader, Transnational Institute on behalf of the Investment Working Group of the Seattle to Brussels Network.

Purugganan, J. (2011). Closer Ties, Larger Markets: Examining the ASEAN FTAs: Focus on the Australia and New Zealand Free Trade Agreement, Background paper, Soon to be published in the Philippine Natural Resources Journal of the Legal Rights and Natural Resources Center Philippines.

Reclaiming Public Water (2010). What Is The 'Reclaiming Public Water' Network? [Online]. Disponible sur: http://www.waterjustice.org/uploads/attachments/RPW_network_leaflet_es_and_eng.pdf [25 April 2012].

Tomoko, S. (2007) 'Lessons and Challenges: Japanese Public Water Services Face Major Turning Point' in Manahan, M.A., Yamamoto, N., and Hoedeman, O. (2007) Water Democracy: Reclaiming Public Water in Asia, pp.37-40, Essay Collection Presented By The Reclaiming Public Water Network: Focus on the Global South, Transnational Institute.

Southeast Asian Water Utilities Network and Asian Development Bank (2005) Data Book Of Southeast Asian Water Utilities 2005. Disponible sur: <http://www.adb.org/sites/default/files/pub/2007/SEAWUN-Data-Book.Pdf> [25 April 2012].

United Nations (1992) Agenda 21, United Nations Conference on Environment & Development Rio de Janeiro, Brazil, 3 to 14 June 1992. Disponible ici: <http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm> [24 April 2012].

United Nations. (2008) The Millennium Development Goals Report 2008, New York: United Nations. Disponible sur : <http://www.un.org/millenniumgoals/pdf/The%20Millennium%20Development%20Goals%20Report%202008.pdf> [24 April 2012].

United Nations Development Programme (UNDP) (2008) 'World water and sanitation crisis urgently needs a Global Action Plan', Partnerships for development cooperation [Online]. Disponible sur: <http://europeandcis.undp.org/home/ed/show/CCDDBFC8-F203-1EE9-B4B5AD0642678C4E> [24 April 2012].

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization (UNESCO) (2003) World Water Development Report: Water for People, Water for Life, UNESCO and Berghahn Books.

World Health Organisation (WHO) (2006) Asia Water Watch 2015: Are Countries in Asia on Track to Meet Target 10 of the MDGs? Asian Development Bank.

World Resources Institute, (2005) Freshwater Resources 2005, Disponible sur: http://www.wri.org/project/earthtrends/pdf_library/data_tables/wat2_2005.pdf [24 April 2010].

BIBLIOGRAPHIE

Asian Development Bank (2007) Asian water development outlook 2007: achieving water security for Asia, Manila: Asian Development Bank.

Chiong, V. (2008) Expression of Commitment. In documentation report on Capability- Building Program on Performance Benchmarking of Philippine Water Districts in the Philippines. Unpublished Report. MCWD-RTC, Cebu City, Philippines.

Corral, V. (2008) 'Public-Public Partnership (PUP): Training on Performance Benchmarking for Philippine Water Districts', 21-24 October 2008, Metro Cebu Water District (MCWD) Regional Training Center, Cebu City, Philippines. Disponible sur: http://forum-adb.org/pipermail/adwater_forum-adb.org/attachments/20090127/ca1f1179/attachment-0001.pdf [25 April 2012].

Dargantes, B.B. 2006. Threats to river ecosystems in the Philippines and People's initiatives for river basin management. In: Proceedings of the 2006 5th Korea River Day. pp. 158-170. South Korea, 7-9 September. 381 pp.

League of Cities of the Philippines (LCP) The Philippines Water Situation Report 2006, Centre for Urban Management. Disponible sur: http://www.urbanmgcenter.org/RP_Water_Situation_Report_2006.pdf [25 April 2012].

Manahan, M.A. (2004) 'Water Politics: Access to water and the role of IFIs, TNCs, and States', Focus on the Philippines Number 45, Focus on the Global South [Online] 17th Dec. Disponible sur: <http://ph.focusweb.org/news/87-focus-on-the-philippines-number-45> [25 April 2012].

National Economic Development Authority (2011) Philippine Development Plan 2011-2016. Pasig City: National Economic Development Authority. Disponible sur: <http://www.neda.gov.ph/PDP/2011-2016/default.asp> [25 April 2012].

Social Watch (2007) Missing Targets: An Alternative MDG Midterm Report - Social Watch Philippines Report 2007, [online]. Disponible sur : <http://www.socialwatch.org/node/12453> [25 April 2012].

Villanueva, E. (2007) 'The Case for Associative Water Systems', Erik Villanueva's Blog on the Associative Economy [online] 28 Nov. Disponible sur: <http://erikvillanueva.blogspot.com/2007/11/blog-post.html> [25 April 2012].

Cette publication fait partie du rapport « *Au lieu d'exporter la crise, importons les alternatives! Quand les peuples du Sud redéfinissent les politiques commerciales* », publié par AITEC (France), Comhlámh (Irlande), et WEED (Allemagne) dans le cadre d'un projet commun.

© AITEC 2012

Édité par: Fanny SIMON, Gildas JOSSEC et Lala-Hakuma DADCI, avec les contributions de Comhlámh et WEED.

Tous nos remerciements aux auteurs qui ont contribué à ce rapport: Joseph Mbinji, Henry Saragih et Mary Lou Malig, Mary Ann Manahan, Buenaventura Dargentès et Cheryl Batistel, Chandra Bhushnan et Sugandh Juneja, Claude Kabemba, Carlos Aguilar, Enrique Daza, et Timothy Kondo.

Nous remercions également nos partenaires pour leur contribution à ce projet: Ruth Doggett, Lisa Wilson, Alfred M'Sichili, Fleachta Phelan, Viola Dannenmaier, Christine Pohl, David Hachfeld, Amy Stones, Rebecca Varghese Buchholz et Jayde Bradley; ainsi que les personnes ayant partagé leurs conseils pour l'élaboration de ce rapport: David Cronin, Pia Eberhardt, Aileen Kwa, Charly Poppe, Sanya Reid-Smith and Elisabeth Tuerk.

L'intégralité de ce rapport est disponible sur internet à partir des sites des différents partenaires et sur: <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?article1280>

AITEC

21 ter rue Voltaire
75011 Paris
<http://aitec.reseau-ipam.org/>
Tel.: 01.43.71.22.22



Comhlámh

2nd Floor
Ballast House
Dublin 2
www.comhlamh.org



WEED

Eldenaer Str. 60
10247 Berlin
<http://www.weed-online.org/>



Cette contribution fait partie d'un projet commun mené par AITEC (France), Traidcraft Exchange (Angleterre), Comhlámh (Irlande), Oxfam-Germany et WEED (Allemagne).



Les opinions et points de vue exprimés au sein de ces contributions sont de la seule responsabilité de leur(s) auteur(es) et ne peuvent en aucun cas être imputés à l'une des organisations de ce projet.



Cette publication a été réalisée avec l'aide financière de la Commission européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des contributeurs, et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les positions de l'Union européenne.